

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures à ce concours, les exigences concernant la formation et l'expérience peuvent être modifiées.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE I - Région de Caraquet

Número du Concours	Durée de l'emploi	Lieu de travail	Entrée en vigueur
2026DSFNE-251	Poste Permanent temps plein 36,25 h / semaine – 12 mois par année	Région Caraquet	Dès que possible

Description du poste :

La personne psychologue scolaire I exerce ses fonctions au sein de l'équipe de soutien scolaire, composée de professionnelles et professionnels possédant une expertise en prestation de services thérapeutiques en milieu scolaire. Elle est responsable de réaliser des évaluations psychologiques et d'offrir des services d'intervention thérapeutique auprès des enfants et des jeunes d'âge scolaire. Elle intervient dans plusieurs domaines du développement, notamment le mieux-être, le fonctionnement affectif et comportemental, les relations familiales et le développement scolaire. La personne titulaire du poste collabore étroitement avec les familles et favorise leur participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan thérapeutique. Les services sont offerts dans un cadre de prestation de services intégrés, reposant sur une collaboration étroite avec les partenaires des secteurs de la santé, de l'éducation, du développement social et de la sécurité publique.

Principales tâches et responsabilités :

- Offrir un soutien thérapeutique individualisé aux enfants et aux jeunes suivis;
- Réaliser des évaluations psychologiques (administration, cotation, interprétation), rédiger les rapports et en assurer la présentation aux parents ainsi qu'aux équipes stratégiques;
- Assurer une tenue de dossiers conforme aux normes professionnelles du Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick;
- Collaborer de manière étroite et efficace avec les équipes stratégiques, les familles et l'ensemble des professionnels impliqués;
- Être à l'écoute des besoins identifiés par les divers professionnels en milieu scolaire et contribuer activement aux discussions cliniques afin de proposer et transmettre des stratégies concrètes pour soutenir le fonctionnement et la réussite des élèves;
- Offrir de l'accompagnement au personnel scolaire et aux parents lorsque nécessaire, en s'appuyant sur des pratiques fondées sur les données probantes;
- Intervenir en situation de crise et offrir un soutien clinique approprié;
- Prendre part aux rencontres de l'équipe de soutien scolaire et aux équipes stratégiques des écoles afin de formuler des recommandations et de favoriser des environnements positifs pour les jeunes;
- Contribuer à l'élaboration de plans communs avec les différents ministères et partenaires.

Exigences requises

- Être membre en règle du Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick ;
- Être capable d'effectuer un travail autonome ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir de l'expérience en psychologie scolaire serait un atout.

TRAITEMENT

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, soit selon l'échelle salariale entre 3667.04 et 4415.76 \$ à la quinzaine. **L'entrée en fonctions est prévue dès que possible.**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'un relevé de notes et une copie du certificat obtenu à la suite de cours suivis en lien avec les exigences du poste, par courriel, au plus tard le **26 avril 2026 à 16 h en précisant le numéro du concours.**

IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. Les candidats à l'interne auront préséance, selon la convention collective en vigueur.